



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 022 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'École Félix-Antoine est une école secondaire spécialisée pour adultes avec difficultés scolaires ouverte depuis 1996, qu'elle détient un permis du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et que sa survie est aujourd'hui menacée;

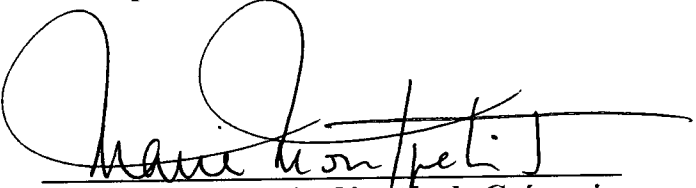
CONSIDÉRANT QUE l'École n'a jamais reçu de subvention de la part du ministère de l'Éducation ni d'aucun autre ministère concerné, que la totalité des enseignants, intervenants et responsables ont toujours été et sont encore à ce jour entièrement bénévoles, que l'École vit uniquement de dons issus de la communauté et qu'elle s'adresse à des élèves en situation financière précaire;

CONSIDÉRANT QUE depuis son ouverture, l'École a fourni des services d'enseignement à plus de 300 élèves désireux de compléter leurs études secondaires et d'obtenir les préalables à une formation professionnelle qualifiante, afin de contribuer pleinement à la société québécoise;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de dégager une voie de financement récurrent afin d'assurer la poursuite de ce projet unique consacré à la réussite éducative des adultes raccrocheurs.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Marie Montpetit, députée de Crémazie

12/06/2012
Date de signature de l'extrait